

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della
Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 126 (1946)

Protokoll: Procès-verbal de la 41me séance du Sénat de la Société Helvétique
des Sciences Naturelles

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Procès-verbal du Sénat — Senats-Protokoll

Processo verbale del Senato

Procès-verbal de la 41^{me} séance
du Sénat de la Société Helvétique des Sciences Naturelles,
tenue à Berne, le 26 mai 1946, à 10 h. 15

Présidence : M. G. Tiercy, Genève, président central.

1. *Appel des délégués.* Sont présents : 57 délégués.

MM. C.-F. Bäschlin, K. Bäschlin, F. Baltzer, S. Bays, W. Bernoulli, A. Buxtorf, E. Cherbuliez, L. Collet, A.-U. Däniker, L. Déverin, P.-Th. Dufour, R. von Fellenberg, R. Florin, A. Fonio, R. Fueter, E. Gäumann, R. Geigy, G. Geilinger, Paul Gruner, A. Hagenbach, E. Handschin, B.-P.-G. Hochreutiner, O. Jaag, A. Jaquerod, J. Kälin, G. Kummer, Ch. Linder, W. Lüdi, J. Lugeon, M. Lugeon, P.-L. Mercanton, P.-A. Mercier, F. Moning, O. Morgenthaler, W. Mörikofer, A. von Muralt, P. Niggli, F. Nussbaum, M. Oechslin, M. Petitmermet, B. Peyer, M. Reichel, R. Revilliod, E. Rübel, W. Rytz, S. Schaub, W. Scherrer, O. Schlaginhaufen, R. Signer, H. Stähli, R. Streiff-Becker, H. Streuli, A. Theiler, G. Tiercy, P. Wenger, Leo Zehntner.

Excusés : MM. Ch.-J. Bernard, H. Fischer, M. Geiger, R. La Nicca, A. Uehlinger, A. Vannotti.

Le président central souhaite la bienvenue aux délégués et félicite MM. Niggli et Wenger des distinctions dont ils ont été l'objet à l'étranger.

Scrutateurs : MM. R. Florin et J. Kälin, proposés par le président, sont nommés tacitement.

2. *Le procès-verbal* de la 40^{me} séance du Sénat du 27 mai 1945 (v. Actes 1945, p. 253) est adopté.

3. *Comptes de 1945.* Le rapport des vérificateurs des comptes tendant à leur approbation est adopté sans discussion et à l'unanimité, et décharge est donnée au Comité central pour l'exercice écoulé.

4. *Budget pour 1947.* Voici le projet transmis au Sénat :

Recettes

A. Cotisations annuelles (sans membres à vie) . . .	Fr. 10,500.—
Bibliothèque de Berne	» 2,500.—
Vente des Actes et de la bibliographie	» 100.—
Dons	» —.—
B. Intérêts du compte capital	» 3,300.—
Intérêts du legs Cécile Rübel	» 800.—
C. Contributions des commissions au compte général .	» 750.—
Contribution de la commission des publications . .	» 1,750.—
D. Crédits accordés par la Confédération. Le montant ne sera connu qu'ultérieurement	» —.—
Déficit	» 2,500.—
	<u>Fr. 22,200.—</u>

Dépenses

A. 1. Session annuelle	Fr. 600.—
2. Actes (impression et expédition)	» 7,250.—
Nécrologies	» 1,750.—
3. Liste des membres	» 500.—
4. Administration :	
a) salaires	Fr. 8,100.—
b) caisse de compensation	» 180.—
c) matériel de bureau	» 400.—
d) poste et téléphone	» 920.—
e) impressions, reliure	» 300.—
f) frais de voyages	» 1,400.—
g) frais divers	» 400.—
5. Imprévu	» 11,700.—
6. Achat des œuvres d'Euler	» 300.—
100.—	
B. Dépenses couvertes par les crédits qui seront accor- dés par la Confédération	» —.—
	<u>Fr. 22,200.—</u>

Le président central relève le déficit présumé de fr. 2500.—. Pour redresser la situation financière de la Société, qui risque de s'aggraver, il n'y a que deux moyens : une augmentation des cotisations ou la création de nouvelles ressources. Le Comité central, craignant les conséquences que pourrait avoir une augmentation des cotisations, notamment en ce qui concerne le recrutement de nouveaux membres, propose de trouver des ressources nouvelles en faisant appel aux commissions de la Société qui n'ont pas de trésorerie propre. Un certain nombre de ces commissions verse actuellement des contributions à la caisse centrale pour l'indemniser de son travail de gestion. Le Comité central

propose de demander à toutes les commissions (à l'exception, bien entendu, de celles dont la gestion financière est complètement autonome) une contribution en faveur de la caisse centrale de 5 % des crédits alloués ou des intérêts perçus par les commissions. Ce nouveau régime se traduirait pour la plupart des commissions par un sacrifice supportable, pour quelques-unes il représenterait une très légère diminution, et pour d'autres finalement il n'impliquerait aucun changement. Comme le trésorier central l'expose encore, cela représenterait une augmentation des recettes de fr. 1300.—. Après une discussion, à laquelle prennent part à côté des membres du Comité central MM. F. Baltzer, L. Collet, R. von Fellenberg, R. Fueter, B.-P.-G. Hochreutiner, A. Jaquerod, M. Lugeon, B. Peyer, E. Rübel, le Sénat décide d'abord de donner la préférence à l'augmentation des contributions des commissions plutôt qu'à une augmentation des cotisations; il accepte ensuite le budget avec cette modification que les recettes seront augmentées d'une contribution de 5 %, allouée par toutes les commissions de la S. H. S. N. (à l'exception de celles qui ont un trésorier et une gestion totalement autonome), et calculée sur les subventions fédérales dont elles bénéficient ou sur les intérêts encaissés de leurs fonds respectifs.

5. *Demandes de crédits fédéraux pour 1947.* Le président central fait remarquer que la demande de crédits préparée par le Comité central représente un total égal à celui de 1945 et supérieur à celui obtenu en 1946. Pour 1946 en effet les Chambres fédérales ont procédé à une compression des crédits établis sans consultation du Comité central; intervenant auprès du chef du Département de l'intérieur, le président central a obtenu de ce dernier l'assurance que la demande de crédits d'un total égal à celui de 1945 serait présentée aux Chambres et que des réductions ne seraient pas imposées sans que le Comité central eût l'occasion de se prononcer. La liste des crédits demandés est approuvée par le Sénat et se présente comme suit :

Commission des publications	Fr. 10,000.—
Commission géologique (80,000.—)	» 73,000.—
Commission géotechnique	» 12,500.—
Commission géodésique	» 46,000.—
Commission des glaciers	» 6,500.—
Commission d'hydrobiologie	» 3,100.—
Commission pour l'étude des cryptogames	» 3,000.—
Commission de la bourse fédérale pour voyages d'études d'histoire naturelle	» 2,500.—
Commission phytogéographique (3000.—)	» 1,500.—
Commission scientifique du Parc national suisse	» 2,500.—
Commission du Jungfrauoch	» 1,000.—
Société zoologique suisse	» 3,500.—
Société botanique suisse	» 5,000.—
Report	Fr. 170,100.—

	A reporter	Fr. 170,100.—
Société mathématique suisse	»	4,000.—
Société suisse de paléontologie	»	1,500.—
Société suisse de chimie	»	2,000.—
Société entomologique suisse	»	1,500.—
Société suisse de physique	»	2,500.—
Société suisse d'anthropologie et d'ethnologie	»	1,500.—
Tables annuelles de Constantes	»	1,000.—
Unions internationales	»	3,000.—
		Fr. 187,100.—

6. *Lieu de l'Assemblée générale de 1947; élection du président annuel.* Au nom de la Société physique et d'histoire naturelle de Genève et de la Section des sciences naturelles et mathématiques de l'Institut national genevois, M. B.-P.-G. Hochreutiner invite la S. H. N. à se réunir en 1947 à Genève, conformément à une coutume qui veut que la ville du Comité central sortant de charge ait l'honneur de recevoir la Société (ce tour de Genève qui aurait dû venir en 1946 a été renvoyé à 1947 à cause du bicentenaire de la Société des sciences naturelles de Zurich). M. Hochreutiner propose comme président annuel M. P. Wenger. Le Sénat accepte ces deux propositions par acclamation. M. Wenger remercie au nom des sociétés savantes et en son nom personnel.

7. *Proposition d'adjonctions à divers articles des statuts selon annexe.* a) Après une discussion approfondie, au cours de laquelle divers membres du Sénat ont émis des doutes sur l'opportunité de la proposition du Comité central d'imposer aux présidents et vice-présidents des sociétés affiliées la qualité de membres individuels de la S. H. S. N., le Sénat décide par 33 voix contre 12 de renvoyer cette proposition pour nouvelle étude au Comité central.

b) Quant à la proposition du Comité central d'introduire une limite d'âge de 70 ans, soit pour les membres des commissions, soit pour ceux du Comité central, le Sénat décide de même à l'unanimité contre une voix de la renvoyer pour nouvelle étude au Comité central.

8. *Elections.* a) *Délégués du Sénat de la S. H. S. N. au Sénat de l'Académie suisse des sciences médicales.* MM. A. Fonio et R. Geigy, proposés par le Comité central, sont nommés à l'unanimité.

b) *Membres de comités et commissions.* Le Sénat accepte sans discussion les propositions du Comité central que voici : *Comité national suisse de l'Union internationale de Biologie* : MM. M. Geiger et F. Kobel, membres, en remplacement de MM. G. Senn et P. Jaccard, décédés, et M. E. Gäumann, qui est déjà membre de comité est proposé comme président.

Comité suisse de l'Union internationale de géodésie et géophysique : MM. R. Häfeli et M. de Quervain.

Comité international des Tables annuelles de Constantes et Données numériques: M. Ch. Hænny, en remplacement de M. Dutoit, décédé.

Commission suisse de géodésie: M. M. Schürer, en remplacement de M. W. Brunner, démissionnaire.

Commission géotechnique suisse: M. F. Gassmann.

Commission de la Bourse fédérale pour voyage d'études d'histoire naturelle: M. P. Revilliod.

c) *Membres du Comité central 1947—1952*. Le Sénat adopte les propositions suivantes pour la constitution du Comité central de 1947 à 1952 :

M. A. de Muralt, président,
M. W. Feitknecht, vice-président,
M. F.-E. Lehmann, secrétaire,
M. M. Schürer, trésorier,
M. J. Cadisch, membre adjoint;

réviseurs des comptes: MM. A. Mercier et H.-B. Studer,

réviseurs suppléants: MM. H. Hadwiger et H. Huttenlocher.

9. *Question des membres honoraires de la S. H. S. N.* Maintenant que la guerre ainsi que les conditions spéciales ont pris fin, le président central a reçu trois propositions concernant la nomination de membres honoraires : M. Rob. Trümpler, citoyen suisse, ancien ingénieur de la Commission de géodésie, astronome à Lick, en Californie, M. Maurice-Irène-Marie Gignoux, professeur de géologie à l'Université de Grenoble et M. Erik-Elge-Oswald Stensiö, professeur de paléontologie à Stockholm sont nommés membres honoraires.

Le président central informe le Sénat qu'il sollicite de la part des sociétés affiliées intéressées des suggestions pour désigner des membres honoraires de façon que le Sénat, dans sa séance de l'an prochain, puisse compléter son cadre en membres honoraires qui ne sont actuellement plus que 20 sur 50, que la Société peut désigner.

10. *Rapports éventuels (de présidents de commissions ou délégués)*. Le président central rapporte sur les associations et réunions internationales dont l'activité et les réunions recommencent actuellement.

11. *Divers*. Néant.

Séance levée à 12 h. 45.